

Petit guide sur

l'éthique en matière de SÉRA pour la programmation en santé et droits dans le monde



CanSFE

Partenariat canadien pour la
santé des femmes et des enfants



TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS

REMERCIEMENTS ET AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

PRINCIPAUX ACRONYMES UTILISÉS

1 INTRODUCTION : POURQUOI CE GUIDE ET À QUI S'ADRESSE-T-IL?	1
1.1 POURQUOI UNE NOTE D'ORIENTATION SUR L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE SÉRA?	1
1.2 PUBLIC CIBLE	1
2 DE QUOI PARLONS-NOUS? MISE EN PERSPECTIE DE L'ÉTHIQUE POUR LE SÉRA DES PROGRAMMES EN SANTÉ ET DROITS	2
2.1 DÉFINITIONS	2
2.2 PRINCIPES ET RÉFLEXIONS D'ORDRE ÉTHIQUE	3
3 QUAND ET COMMENT TENIR COMPTE DES QUESTIONS D'ÉTHIQUE DANS LE PROCESSUS DE SUIVI-ÉVALUATION/SÉRA?	5
4 FACTEURS PARTICULIERS À CONSIDÉRER POUR CERTAINS GROUPES DE POPULATION	10
5 CONCLUSION	13
6 RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES	13
REFERENCES	15

LISTE DES TABLEAUX:

TABLEAU 1 : PRINCIPES ET CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES EN MATIÈRE DE SÉRA	3
TABLEAU 2 : CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES À CHAQUE ÉTAPE DU PROCESSUS DE SÉRA	5
TABLEAU 3 : GROUPES DE POPULATION POUR LESQUELS DES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES SUPPLÉMENTAIRES S'IMPOSENT	10

À PROPOS

Le [Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants](#) (CanSFE) regroupe une centaine de membres, incluant des organisations non gouvernementales (ONG), organisations de la société civile (OSC), établissements universitaires, d'associations de professionnel-le-s de la santé et d'entreprises privées qui s'engagent à faire progresser la santé et les droits des femmes, des enfants et des adolescent-e-s dans le monde entier. Pour en savoir plus, consultez le www.CanSFE.ca.

Référence recommandée : CanSFE (2023). Petit guide sur l'éthique en matière de SÉRA pour la programmation en santé et droits dans le monde (mars 2023).

Disponible à l'adresse suivante : www.CanSFE.ca

REMERCIEMENTS ET AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce petit guide a été réalisé dans le cadre du projet « *Accroître les répercussions des programmes de santé intégrant une approche sexotransformatrice* », soutenu par Affaires mondiales Canada.

Le CanSFE remercie la Dre Elizabeth Dyke pour son travail et ses recherches, ainsi que le secrétariat du CanSFE, Affaires mondiales Canada (AMC) et le Groupe de travail sur les paramètres de mesure du CanSFE pour leurs contributions.¹

Les normes éthiques et les compétences sont généralement élaborées par des spécialistes de la profession en question. C'est pourquoi ce document a été élaboré par un groupe de spécialistes canadiens de premier plan dans les domaines du suivi et de l'évaluation et de la santé mondiale.

Quelques mots sur le processus : c'est le cheminement qui compte. La décision d'élaborer ce guide est motivée par l'objectif du CanSFE de fournir au secteur de la santé mondiale des conseils techniques clés et pertinents en fonction des besoins identifiés lors d'interactions avec des collègues travaillant auprès d'organisations membres et partenaires du CanSFE. Les efforts de collaboration ont notamment comporté un examen approfondi de la littérature. Une sélection de ressources complémentaires est proposée à la section 6. Ce guide a été enrichi d'exemples concrets tirés de conversations avec des personnes ayant contribué au projet, la plupart d'entre elles ayant été anonymisées. Enfin, en lisant cette note et en vous y référant, gardez à l'esprit qu'il s'agit d'une « première édition », d'un document « évolutif » susceptible de continuer à s'améliorer et à évoluer à partir de notre apprentissage collectif. Par conséquent, la présente note fait l'objet d'un examen et d'une consultation actifs, et nous vous invitons à nous faire part de vos recommandations. Veuillez contacter le CanSFE à l'adresse impact@CanWaCH.ca pour participer à ce processus.



¹ Cette note d'orientation a été élaborée en collaboration avec de nombreux membres du groupe de travail sur les paramètres de mesure du CanSFE (GTPM). Un groupe ad hoc s'est réuni en novembre 2022, puis en février 2023, pour discuter du contenu et de l'orientation prioritaires de la note d'orientation. Les membres ont eu l'occasion de donner leur avis sur les grandes lignes et les versions initiales, et de fournir des exemples et des ressources pertinentes en fonction de leurs connaissances et de leur expérience. Des idées ont également été recueillies à partir des projets actuels soutenus par le CanSFE dans le cadre de son programme Collaboration canadienne pour la santé mondiale.

PRINCIPAUX ACRONYMES UTILISÉS

AMC

Affaires mondiales Canada

SÉ

Suivi et évaluation

CanSFE

Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants

SÉRA

Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage

CER

Comité d'éthique de la recherche

VBG

Violences basées sur le genre

GTPM

Groupe de travail sur les paramètres de mesure

VSBG

Violence sexuelle et basée sur le genre

ONG

Organisation non gouvernementale

2ELGBTQI+

Personnes aux deux esprits, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées et celles qui indiquent leur appartenance à divers groupes sexuels et de genresur le genre

PCAP®

Propriété, contrôle, accès et possession

1 INTRODUCTION : POURQUOI CE GUIDE ET À QUI S'ADRESSE-T-IL?

1.1 POURQUOI UN GUIDE SUR L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE SÉRA?

L'objectif de ce guide est de **combler une lacune** dans le domaine de l'éthique en matière de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (SÉRA) dans les programmes visant à soutenir la santé et des droits dans le monde. La question de l'éthique en matière de SÉRA est de plus en plus importante pour toute personne mettant en œuvre des initiatives en santé mondiale, notamment les organisations non gouvernementales (ONG) et leurs bailleurs de fonds. Il s'agit même d'une exigence dans de nombreux cas, que ce soit en raison de politiques au sein d'une organisation, d'instructions exprimées par un donateur ou exigées par les protocoles d'un pays partenaire, ou d'autres raisons (par exemple, pour publier des résultats dans un journal révisé par des pairs, pour contribuer à la décolonisation dans le domaine de la santé mondiale et du SÉRA [1], etc.). En outre, cela reste un impératif moral pour les personnes qui entreprennent un travail de coopération ou de développement international, en particulier dans le domaine de la santé, car tout le travail effectué contribue à garantir le droit fondamental à la santé.

Toutefois, bien que l'éthique en matière de SÉRA des programmes visant à soutenir la santé et les droits soit importante pour la plupart des ONG, nous n'avons trouvé que peu de conseils spécifiques en matière de suivi et d'évaluation, particulièrement en ce qui concerne les approches fondées sur les droits. De nombreux outils mettent l'accent sur des directives éthiques en matière de recherche, plutôt que sur des conseils pratiques propres au SÉRA, et les outils et directives actuels portant sur le SÉRA font peu référence aux dimensions éthiques de ce processus.

Par ailleurs, dans les contextes de suivi-évaluation-redevabilité-apprentissage (SÉRA), la plupart du temps intégrés dans des projets financés par des donateurs, les ressources limitées telles que le manque de financement, de temps et de capacité à entreprendre une démarche critique peuvent entraver les réflexions sur l'éthique.

D'autres guides récemment produits par le CanSFE ont fourni de brèves informations sur l'éthique, notamment la [Note d'orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits \[2\]](#), qui souligne que dans un plan de suivi et d'évaluation ainsi que dans sa mise en œuvre, les considérations éthiques doivent être abordées en détail et être bien plus qu'un élément à « cocher sur la liste », ainsi que la [Note d'orientation technique sur la mesure de l'autonomisation des femmes dans le secteur de la santé mondiale \[3\]](#).

Ce guide offre la possibilité d'étoffer ces outils et se veut une contribution utile pour « combler les lacunes » en fournissant des conseils pratiques, en sensibilisant aux procédés prometteurs et en promouvant leur utilisation. Dans l'ensemble, nous espérons qu'il contribuera à renforcer les compétences éthiques en matière de SÉRA pour la programmation en santé et défense des droits.

1.2 PUBLIC CIBLE

Le public visé par ce guide comprend notamment les praticien-n-es du SÉRA et les gestionnaires de programmes et de projets. Les agences de financement constituent un public secondaire, car ces informations peuvent être utiles à leur travail.

2 DE QUOI PARLONS-NOUS? MISE EN PERSPECTIVE DE L'ÉTHIQUE POUR LE SÉRA DES PROGRAMMES EN SANTÉ ET DROITS

2.1 DÉFINITIONS

QUOI? Avant d'entrer dans le vif du sujet, clarifions quelques concepts clés.

- **L'éthique :** Dans le contexte de l'évaluation, l'éthique a été définie comme suit : « *Le droit ou les principes et valeurs convenus qui régissent le comportement d'une personne dans le contexte spécifique et culturellement défini au sein duquel une évaluation est commanditée ou entreprise* » [4, p.2].

Les comportements de la personne sont intrinsèquement liés aux valeurs de l'organisation. Bien que cette définition soit axée sur l'évaluation, des considérations éthiques similaires sont tout aussi importantes pour le suivi, la redevabilité et l'apprentissage dans le cadre du SÉRA, afin de s'assurer que toutes les étapes du processus tiennent systématiquement compte des questions d'éthique.

- **La recherche par rapport à la SÉRA :** Bien qu'il n'y ait pas de consensus clair sur les différences entre la recherche et le SÉRA, et que les définitions varient [5], Michael Quinn-Patton explique ainsi leurs différences : « *La recherche scientifique est entreprise pour découvrir des connaissances, vérifier des théories et faire des généralisations dans le temps et l'espace. L'évaluation des programmes est entreprise pour orienter les décisions, clarifier les options, recenser les améliorations et fournir des informations sur les programmes et les politiques dans les limites contextuelles du temps, du lieu, des valeurs et de la politique. La recherche éclaire la science. Une évaluation utile soutient l'action* » [6, chapitre 5].

La définition de l'évaluation s'applique également au suivi, à la redevabilité et à l'apprentissage.

- **L'approche fondée sur les droits :** Selon la définition du FNUAP, « *une approche fondée sur les droits renforce les capacités des détenteurs d'obligations à assumer leurs responsabilités et encourage les détenteurs de droits à les faire respecter* » [7].

Cette approche est essentielle pour aborder la question de l'éthique en matière de SÉRA dans le domaine de la santé et des droits.

QUAND? (Consultez également la [section 3](#))

- **Avez-vous besoin d'une approbation éthique formelle?** De nombreuses personnes semblent penser que les considérations éthiques s'appliquent principalement à la recherche et plus particulièrement à la nécessité d'obtenir l'approbation formelle d'un Comité d'éthique de la recherche (CER) pour la réalisation d'une étude. Si vous lisez l'[Énoncé de politique canadien des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains](#), vous constaterez que « *Les études consacrées à l'assurance de la qualité et à l'amélioration de la qualité, les activités d'évaluation de programmes et les évaluations de rendement [...] ne constituent pas de la recherche au sens de la Politique et ne relèvent donc pas de la compétence des CER* » [8, article 2.5, p. 31]. Une approbation éthique formelle n'est généralement pas nécessaire si votre travail de SÉRA n'a pas pour but de généraliser les connaissances [9] [10].
- **Pourquoi les considérations éthiques restent-elles essentielles, même si vous n'utilisez pas de processus formel?** Même si vous ne demandez pas d'approbation éthique formelle pour votre travail de SÉRA, les considérations éthiques suivantes restent essentielles. Sans demander ni recevoir d'approbation éthique formelle, la plupart des organisations travaillant dans le domaine de la santé et des droits définissent, de manière informelle ou plus formelle, des considérations éthiques tout au long de leur travail de SÉRA, en documentant leur démarche en matière d'éthique à toutes les étapes, en abordant l'éthique avec le personnel, la communauté et toute personne conseillère impliquée, et en mettant en place des processus pour résoudre tout problème qui pourrait se poser.

Il existe de nombreuses raisons de tenir compte de l'éthique de manière systématique, notamment : mettre l'accent sur une **approche fondée sur des principes** (par exemple, SÉRA féministe); les valeurs de l'organisation; les thèmes potentiellement délicats; la reconnaissance des différences en matière de pouvoir entre l'organisation et les participant-e-s au programme; l'intensification des efforts pour mettre l'accent sur la décolonisation et la localisation; garantir la protection des droits des participant-e-s; la volonté d'accroître le sentiment d'appropriation par les pays et les communautés partenaires; et la transparence et la redevabilité.²

• **Vous devez tenir compte de l'éthique lorsque vous :**

- Produisez des données probantes pour vos activités de SÉRA;
- Impliquez des participant-e-s humain-e-s dans vos activités de SÉRA (y compris les données de surveillance, les enquêtes, le suivi, l'observation, les groupes de discussion, les entretiens, les études de cas, la narration d'histoires, etc.);
- Utilisez des données secondaires qui ne sont pas accessibles au public; qui ne sont pas anonymes ou qui sont fusionnées entre des sources qui pourraient rendre les informations identifiables; ou qui pourraient potentiellement porter préjudice à des personnes [11] [12].

QUI? Il est important de déterminer qui est responsable de soulever et de diriger les considérations éthiques et d'en faire le suivi tout au long de votre processus de SÉRA. Il peut s'agir de personnes dédiées au SÉRA, ainsi que du personnel impliqué dans la sauvegarde et la protection.

2.2 PRINCIPES ET RÉFLEXIONS D'ORDRE ÉTHIQUE

En tant qu'**ensemble de principes**, l'éthique et les considérations éthiques sont décrites dans divers documents relatifs au SÉRA et à la recherche. Le tableau ci-dessous présente les principes clés de l'éthique et des réflexions générales s'appliquant au SÉRA dans le domaine de la santé et des droits.

TABLEAU 1 : PRINCIPES ET CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES EN MATIÈRE DE SÉRA³

PRINCIPE	RÉFLEXIONS CLÉS
RESPECT	<p>Dans le cadre d'une approche fondée sur les droits, les personnes devraient pouvoir choisir en toute connaissance de cause de participer à des activités de SÉRA. À cette fin, les participant-e-s aux évaluations et aux études, ou celles et ceux qui sont impliqué.e.s dans le suivi, devraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recevoir des informations complètes et précises sur l'objectif de l'activité de SÉRA, ce qu'on leur demande de faire, la durée de l'activité, les risques (dont le malaise), les avantages potentiels, la confidentialité, l'utilisation des données, les personnes qui y auront accès, ainsi que la durée de leur conservation. Ces informations doivent être faciles à comprendre. • Être en mesure de poser des questions et de prendre le temps requis pour décider de participer ou non.

² Notez que la façon dont l'éthique est envisagée dans la recherche (et le SÉRA) peut varier en fonction du paradigme auquel vous adhérez (par exemple, positiviste, constructiviste, etc.). Cette discussion ne fait pas partie du champ d'application de ce guide, mais vous pouvez consulter le tableau 1.2 du document de Mertens, D.M. *Research and Evaluation in Education and Psychology Integrating Diversity with Quantitative, Qualitative, and Mixed Methods*, pour de plus amples informations à ce sujet.

³ Références supplémentaires utilisées pour élaborer ce tableau : [4], [8], [10], [11], [12] et [14].

- Comprendre clairement ce qui leur est demandé, avoir la capacité (sur le plan cognitif) de donner leur consentement, et donner volontairement leur consentement libre et éclairé de participer, sans coercition.
- Avoir la possibilité de donner un consentement explicite (écrit ou verbal). Le consentement est également donné de manière continue, le cas échéant, au cours de la collecte de données, et les participant-es peuvent retirer ce consentement à tout moment.
- Savoir que la décision de ne pas participer ou d'annuler sa participation à un moment donné ne sera pas pénalisée (c'est-à-dire que la personne ne se verra pas retirée du programme).

Les organisations doivent également réfléchir à la manière dont les contributions sont valorisées et à la compensation prévue pour les personnes participantes pour leur temps et leurs contributions.

Veillez consulter le [tableau 2](#) pour plus de détails sur le consentement et obtenir des informations complémentaires.

**SOUCI DU BIEN-ÊTRE /
BIENFAISANCE /
NON-MALFAISANCE /
PROTECTION DES
PERSONNES**

Il est impératif de garantir l'absence de préjudice ou de minimiser tout préjudice potentiel. Les avantages que la collecte de données apporte aux participant-e-s doivent l'emporter sur tout préjudice potentiel.

- Une évaluation des risques peut être réalisée pour comprendre les risques (par exemple, physiques, psychologiques, sociaux, économiques, juridiques, perte de confidentialité [13, p. 45], et indiquer comment ces risques peuvent être atténués.⁴
- Les participant-e-s doivent connaître les inconvénients potentiels afin de pouvoir décider de participer ou non au processus.
- Le bien-être de la communauté et des personnes doivent être pris en compte (par exemple, les conséquences potentielles si certaines personnes participent aux activités de SÉRA et d'autres non).

**JUSTICE,
IMPARTIALITÉ,
ÉQUITÉ**

Les participant-es doivent être traité-es de façon juste et équitable tout au long du processus de SÉRA.

- Sélectionnez les participant-e-s de manière inclusive et non discriminatoire.
- Traitez toutes les personnes participantes de façon équitable.
- Veillez à adopter une approche fondée sur les droits de la personne.
- Mettez en place des mécanismes de signalement et fournissez aux participant-e-s les coordonnées d'une personne à contacter pour signaler tout problème qui pourrait se poser.

⁴ Veillez consulter la [section Ressources](#) pour un modèle d'évaluation des risques éthiques.

PROPRIÉTÉ DES DONNÉES

- Déterminez à qui appartiennent les données et les produits qui en résultent (par exemple, à la communauté, à l'ONG, au pays) et assurez-vous que les participant-e-s comprennent à qui appartiennent les données.

REDEVABILITÉ

- Voyez à ce que le personnel et les personnes conseillères aient les compétences nécessaires pour mener à bien les activités de SÉRA.
- Assurez la transparence tout au long du processus de SÉRA, notamment en repérant toute question d'ordre éthique au fur et à mesure qu'elle se pose.
- Respectez les recommandations éthiques et les codes de conduite professionnels.
- Soulignez tout conflit d'intérêts au fur et à mesure qu'il se présente.


PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ

- Veillez à ce que la communauté participe activement dès le début et tout au long du processus.
- Validez les processus que vous entreprenez avec la communauté afin qu'ils respectent ses valeurs.

3 QUAND ET COMMENT TENIR COMPTE DES QUESTIONS D'ÉTHIQUE DANS LE PROCESSUS DE SUIVI-ÉVALUATION/SÉRA?

Il est nécessaire de tenir compte des considérations éthiques **de manière continue, à toutes les étapes du processus de SÉRA**. Ce tableau présente des considérations spécifiques à chaque étape du processus de SÉRA. Il est important de réfléchir à chacune d'entre elles afin de décider comment les aborder, le cas échéant.

TABLEAU 2 : CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES À CHAQUE ÉTAPE DU PROCESSUS DE SÉRA⁵

ÉTAPES DU SÉRA	CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES
Élaboration du projet / Conception du projet	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> La théorie du changement est-elle fondée sur la littérature actuelle, sur des consultations avec les parties prenantes concernées ou sur l'expérience?<input type="checkbox"/> Le programme et ses composantes de SÉRA ont-ils été conçus conjointement, gérés conjointement et/ou élaborés de manière participative tout au long du processus (par exemple, en se référant aux étapes de ce tableau)? Comment la communauté sera-t-elle consultée de manière significative sur les activités de SÉRA? <p> CONSEIL : Il peut s'agir d'un comité consultatif composé de membres de la communauté pour vos activités de SÉRA.</p>

⁵ Références supplémentaires utilisées pour élaborer ce tableau : [2], [3], [4], [8], [10], [11], [12] et [14].

- Avez-vous élaboré un document décrivant les différents facteurs d'ordre éthique à considérer et la manière dont vous les avez abordés? Il peut s'agir d'un document informel ou d'un protocole d'éthique formel.
- Dans le cadre de ce document portant sur l'éthique, un plan d'atténuation des risques a-t-il été élaboré afin de définir et de traiter toute considération éthique potentielle (y compris pour les populations vulnérables, les questions de sûreté et de sécurité, dont les urgences de santé publique et les conflits, et la [collecte de données en région éloignée](#))?
- Avez-vous réfléchi à votre position par rapport aux programmes de santé mondiale et au SÉRA en particulier (par exemple, pouvoir, influence), et à ce que vous ferez pour remédier à cette situation et à toute inégalité potentielle?

Décision sur la nécessité d'une approbation éthique formelle

- Quelles sont les exigences spécifiques en matière d'approbation éthique formelle de la part de votre organisation, du bailleur de fonds, des partenaires locaux et du pays dans lequel vous travaillez? Par exemple, votre pays d'accueil/partenaire exige-t-il une approbation éthique formelle et/ou des accords de transfert de données si les données sortent du pays?
- Quels sont la nature et le type de données que vous récoltez? Par exemple, une étude comprenant des enquêtes auprès des ménages avec une population statistiquement significative peut exiger une approbation éthique formelle.
- Comptez-vous publier dans des revues révisées par des pairs (ce qui nécessite généralement une approbation éthique formelle)?
- Quels conseils d'éthique officiels (CER) doivent être consultés dans le pays où vous menez des activités de SÉRA? Chaque pays dispose de ses propres normes et processus d'approbation éthique, dont certains comportent plusieurs étapes. Vous devez vous renseigner auprès de vos partenaires locaux sur les informations les plus récentes concernant l'obtention d'une approbation éthique dans un pays donné.
- Si vous ne demandez pas l'approbation officielle d'un CER auprès d'une université ou d'une entité gouvernementale, quelles approbations ou autorisations devrez-vous obtenir ou demanderez-vous, le cas échéant?



CONSEIL : *Au lieu de demander à votre organisation de procéder à un examen éthique formel, vous pouvez créer votre propre comité d'éthique (voir par exemple [15]; [12]) ou demander l'approbation des autorités locale.*



EXEMPLE : *L'Université d'Ottawa et ses partenaires de la [Collecte de données sur l'avortement autogéré en contexte humanitaire et fragile : une initiative mondiale](#) (et d'une [initiative antécédente](#)) ont reçu une approbation éthique formelle du Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université d'Ottawa, dont pour les analyses fondées sur des données secondaires. Ils ont également consulté les partenaires locaux pour s'assurer que la recherche est conforme aux normes locales. Enfin, ils se sont adressés aux agences gouvernementales compétentes pour obtenir l'autorisation de mener la recherche.*

Détermination du budget et de l'échéancier

- Avez-vous prévu des échéances et un budget adéquats pour l'obtention d'une approbation éthique formelle, le cas échéant? L'approbation éthique formelle peut prendre de nombreux mois, nécessiter des documents supplémentaires, requérir du personnel local connaissant bien les processus et les procédures, et entraîner des frais de dossier. Il est indispensable d'examiner les exigences de chaque pays pour vous assurer que vous avez prévu un budget suffisant et que vous disposez de suffisamment de temps pour obtenir l'approbation. **Vous trouverez également ci-dessous de plus amples informations sur la compensation.**
- En fonction d'autres éléments du processus de SÉRA, d'autres lignes budgétaires sont-elles nécessaires? Par exemple, consultez la section ci-dessous pour obtenir plus d'informations sur la rémunération et tenez compte d'autres coûts tels que le suréchantillonnage.
- Avez-vous adapté les échéances et le budget pour la participation de la communauté dès le début et tout au long du processus?

Développement d'indicateurs, de sources de données, de méthodes, d'outils de collecte de données; Échantillonnage

- Avez-vous tenté de réduire le fardeau qui pèse sur la communauté en utilisant des données déjà disponibles (par exemple, des données secondaires provenant du gouvernement, de la communauté ou d'ONG locales ou à base communautaire, en ne récoltant pas plus de données que nécessaire et en élaborant un plan d'apprentissage pour toutes les données que vous récoltez)?
- Avez-vous tenu compte de la langue, du niveau d'alphabétisation, du contexte local, de la délicatesse des sujets abordés et d'autres facteurs lors du choix des méthodes et des outils?
- Lors de l'élaboration des outils, avez-vous consulté les leaders de la communauté ou d'autres parties prenantes?
- Avez-vous testé les outils ou veillé à ce que les outils que vous utilisez soient validés pour le contexte particulier dans lequel vous travaillez?
- Disposez-vous d'un échantillon suffisamment important pour ventiler les variables dont vous avez besoin (par exemple, dans les enquêtes sur les ménages), tout en garantissant la confidentialité des participant-e-s?
- Votre plan d'échantillonnage vous permet-il d'atteindre les personnes participantes que vous devez atteindre, même si elles sont plus difficiles à joindre?

Formation pour la collecte de données

- Avez-vous correctement formé vos responsables de la collecte des données en ce qui a trait aux procédures éthiques, y compris aux principes éthiques et à la manière d'obtenir un consentement éclairé, volontaire et sans coercition?
- Ces personnes comprennent-elles l'importance des considérations éthiques dans le cadre du SÉRA et savent-elles comment suivre les protocoles?
- Toutes les parties concernées (personnel, conseiller·ères, responsables de la collecte des données) ont-elles signé des ententes de confidentialité?
- Toutes les parties concernées ont-elles signé un engagement en matière d'éthique? ([Consultez la section ressources pour de plus amples détails à ce sujet.](#))

Consentement

- Avez-vous tenu compte de ce qui est culturellement approprié et acceptable pour l'obtention du consentement des participant·es et des communautés, notamment en discutant avec les parties prenantes locales?
- Avez-vous défini les exigences légales en matière de consentement dans le pays où vous travaillez?
- Avez-vous veillé à ce que le processus de consentement tienne compte des niveaux de langue et d'alphabétisation?
- Dans le formulaire de consentement et la fiche d'information, avez-vous indiqué l'objectif de l'activité de SÉRA, ce que l'on demande aux personnes participantes de faire, les risques (y compris le malaise), les avantages potentiels et le fait qu'elles peuvent révoquer leur consentement à tout moment?
- Avez-vous réfléchi au choix de la personne qui demande le consentement des participant·e-s en vue de minimiser les dynamiques de pouvoir?
- Les personnes qui participeront potentiellement au SÉRA ont-elles eu le temps, après avoir entendu parler de l'activité de SÉRA, de décider si elles souhaitent y prendre part? Ont-elles eu la possibilité de poser des questions? Leur consentement est-il vraiment libre, éclairé et volontaire?
- Ces personnes comprennent-elles qu'elles peuvent révoquer leur consentement à tout moment?



EXEMPLE : À l'Université de Calgary ([Indigenous, Local & Global Health Office, Cummings School of Medicine](#)), dans le cadre du projet sur les [récits numériques](#) de la Collaboration, les considérations éthiques sont axées sur le bien-être du conteur. Le partage de récits numériques nécessite le consentement permanent du conteur. Les récits appartiennent au conteur et ne sont partagés qu'avec des publics sélectionnés en fonction du consentement donné.

Collecte de données
(entretiens, groupes de discussion, observation, enquêtes, formulaires et rapports de suivi)

- Avez-vous veillé à ce que le sexe, l'âge, la langue et d'autres caractéristiques importantes soient raisonnablement équivalents entre les personnes responsables de la collecte des données et les participant-es?



EXEMPLE : Dans deux projets de [HealthBridge](#) portant sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, de jeunes femmes ont été formées pour mener des enquêtes et des groupes de discussion avec des femmes et des adolescentes. De jeunes hommes ont également été formés à la tenue de groupes de discussion avec des hommes et des adolescents.

- Avez-vous veillé à ce que l'espace où se déroule la collecte de données respecte la vie privée et soit sans danger pour les responsables de la collecte de données et les participant-es?



CONSEIL : Dans les projets communautaires où le personnel rencontre des personnes impliquées dans le projet lors de visites de contrôle, d'évaluations, etc., il est nécessaire de tenir compte de l'importance de la confidentialité en ce qui a trait aux maladies stigmatisées (telles que le VIH, la lèpre, etc.). Cela peut se traduire par des rencontres dans un espace sûr et par l'interdiction de porter des vêtements ou de conduire des véhicules de marque qui peuvent compromettre la vie privée de la personne ou entraîner une stigmatisation et une discrimination.

- Avez-vous élaboré un formulaire d'orientation ou de ressources comportant le nom et les coordonnées des personnes à contacter afin de le remettre aux participant-es pendant ou après la collecte des données, le cas échéant (par exemple, orientation vers la planification familiale si des questions se posent)?
- Avez-vous réfléchi au moment où la collecte des données aura lieu afin de respecter le temps et les activités des participant-e-s (par exemple, ne pas prendre de rendez-vous pendant les travaux agricoles ou les activités religieuses)?
- Comment allez-vous vous assurer que les données recueillies soient confidentielles et qu'elles ne puissent être associées à la liste des participant-es (par exemple, en utilisant des numéros pour identifier les participant-es, en conservant la liste des participant-es et les formulaires de consentement signés dans une armoire fermée à clé séparément des données)?
- Avez-vous mis en place un système pour recevoir et répondre aux divulgations de manquements à l'éthique ou à la protection des données?
- Avez-vous veillé à ne pas recueillir plus de données que nécessaire?

Pour en savoir plus sur les principes de la collecte de données, consultez les [Principes de la collecte de données](#) (en anglais) (2017) d'Intrac.

Rémunération / Compensation

- Avez-vous consulté la communauté et/ou d'autres parties prenantes locales pour comprendre les attentes et les antécédents en matière de rémunération des participant-es (et des dirigeants locaux, le cas échéant)?
- Avez-vous pensé au fait que le versement d'une rémunération pourrait être interprété comme une incitation à participer à l'activité de SÉRA?
- Avez-vous évalué les coûts de participation des personnes participantes et la manière dont vous pouvez les assumer (transport, garde d'enfants, etc.) afin de vous assurer qu'elles n'auront pas à déboursier d'argent?
- Avez-vous envisagé de fournir des biens (par exemple, des collations, du savon) en guise de remerciement la participation à l'activité de SÉRA?

Gestion des données / Propriété des données / Stockage des données

Un guide entier pourrait être écrit sur la gestion des données, et la section 6 (**Ressources supplémentaires**) comprend une référence à un modèle de gestion des données. Voici quelques points essentiels à retenir à cette étape :

- Avez-vous mis en place un plan de gestion (responsable) des données?
- Où les données seront-elles stockées pendant et après la collecte?
- Comment les données seront-elles transférées d'un site à l'autre ou lors du passage du format papier au format numérique?
- Combien de temps les données seront-elles stockées? Comment seront-elles détruites, et par qui, à l'issue de cette période (par exemple, déchiquetage des copies papier, nettoyeur de logiciel pour effacer les fichiers, suppression des enregistrements)?
- Comment les données seront-elles conservées en toute sécurité (par exemple, classeurs fermés à clé pour les documents papier; mots de passe et cryptage pour les documents électroniques)?
- Comment les considérations éthiques seront-elles abordées lors de la traduction et de la transcription des données (entretiens, groupes de discussion) ou de la saisie des données (enquêtes)?
- Comment les données seront-elles analysées pour garantir l'anonymat (par exemple, en tenant compte des difficultés liées à la petite taille des échantillons)?
- Comment les données seront-elles anonymisées pour protéger les participant-es (par exemple en supprimant les détails d'identification)? Qui procédera à cette anonymisation? À quel stade du processus cette opération sera-t-elle effectuée?
- Qui aura accès à quelles données (notamment en ce qui concerne la propriété des données par la communauté et le pays)? Comment allez-vous en restreindre l'accès aux personnes qui n'en ont pas besoin? Comment allez-vous déterminer qui a besoin d'un accès et qui le contrôlera? Comment allez-vous anonymiser les données pour protéger les participant-es tel que vous l'avez indiqué dans votre processus de consentement?



CONSEIL : Dans vos directives destinées aux responsables de la transcription des entretiens et des groupes de discussion, vous pouvez indiquer que des pseudonymes doivent être utilisés et que les lieux précis et autres informations d'identification doivent être supprimés.

Analyse et interprétation des données / Compréhension des résultats

- Comment allez-vous faire participer les acteurs locaux à la co-analyse, à la co-interprétation, à la validation des résultats, ainsi qu'à l'utilisation et à l'adoption des conclusions?

Comptes-rendus

- Comment présenterez-vous les données dans les rapports ou autres produits afin d'assurer la confidentialité des participant-es (par exemple, en utilisant des pseudonymes)? Il peut également être nécessaire d'obtenir l'autorisation d'utiliser des citations directes et de faire preuve de prudence dans leur utilisation. Il est essentiel de vous assurer que vous ne porterez pas atteinte à la confidentialité (même par inadvertance).
- À qui sera attribué le mérite du rapport et de toute publication?

Diffusion des résultats / Boucles de rétroaction avec la communauté

- Quelles boucles de rétroaction utiliserez-vous pour garantir la contribution des principales parties prenantes, y compris les participant-es et la communauté? Et veillerez-vous à ce que ces boucles/espaces de rétroaction soient sûrs pour les personnes qui ont partagé leurs données et à ce qu'elles puissent garantir une confidentialité suffisante?
- Un plan de diffusion a-t-il été élaboré pour que les résultats soient communiqués en temps opportun et de manière transparente? À qui les données seront-elles communiquées?
- Des stratégies de communication ciblées ont-elles été définies pour réduire les obstacles potentiels à l'accès aux résultats de l'évaluation? Les résultats de l'évaluation sont-ils présentés sous différents formats (infographies, rapports, présentations, etc.) et mis à la disposition des parties prenantes à tous les échelons?
- Qui définit les activités d'apprentissage? Comment la communauté participera-t-elle à l'élaboration et à la conduite de ces activités?
- Avez-vous réfléchi au rôle que le SÉRA peut jouer dans la durabilité, notamment en garantissant un changement durable?

4 FACTEURS PARTICULIERS À CONSIDÉRER POUR CERTAINS GROUPES DE POPULATION

Certains groupes de population feront l'objet de considérations éthiques supplémentaires, car le niveau de risque pour les participant-e-s est plus élevé et les différences de pouvoir sont encore plus importantes. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples ainsi que des considérations éthiques supplémentaires. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais plutôt d'une liste d'idées et de ressources complémentaires pour votre travail.⁶

TABLEAU 3 : GROUPES DE POPULATION POUR LESQUELS DES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES SUPPLÉMENTAIRES S'IMPOSENT

GROUPES DE POPULATION	AUTRES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES AVEC DES GROUPES DE POPULATION PRÉCIS
Enfants	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Avez-vous vérifié les exigences légales, y compris l'âge du consentement, pour mener des activités de SÉRA avec des enfants dans le pays où vous êtes?<input type="checkbox"/> Avez-vous élaboré des formulaires de consentement (pour les parents) et des formulaires d'assentiment (pour l'enfant)? Avez-vous tenu compte de la capacité de l'enfant à comprendre le formulaire d'assentiment (en fonction de son âge) et des risques supplémentaires compte tenu de l'âge de l'enfant?<input type="checkbox"/> Avez-vous envisagé les cas où la confidentialité pourrait être rompue (y compris en raison d'exigences légales), et ces cas sont-ils clairement décrits dans les formulaires de consentement et d'assentiment? Par exemple, en cas de divulgation de situations de maltraitance ou de problèmes liés à la protection de l'enfance.<input type="checkbox"/> Avez-vous mis en place des mécanismes pour traiter les problèmes de maltraitance ou de protection de l'enfance en cas de divulgation?<input type="checkbox"/> Avez-vous clairement indiqué dans le formulaire de consentement des parents que vous ne divulgerez pas ce que l'enfant vous dit dans le cadre de l'activité de SÉRA?<input type="checkbox"/> Où et quand les données seront-elles recueillies afin de garantir la sécurité de l'enfant et de ne pas interférer avec ses activités scolaires ou autres?<input type="checkbox"/> Qui recueillera les données afin que l'enfant se sente en sécurité et puisse discuter librement de ses opinions? <p>Pour de plus amples informations, consultez [16].</p>

⁶ Le champ d'application de la présente note d'orientation ne permet pas d'entrer dans le détail de tous les domaines figurant dans ce tableau, car chacun d'entre eux pourrait nécessiter une note d'orientation à part entière.

Adolescent-es n'ayant pas atteint l'âge de la majorité dans le pays

- En plus des points mentionnés ci-dessus, les adolescent-es peuvent être en mesure de donner leur consentement (par opposition à l'assentiment) selon les exigences légales du pays, leur âge et le statut de l'adolescent-e (par exemple, si elle ou il ne vit pas chez ses parents, si elle ou il est marié-e). Si ce n'est pas le cas dans le pays où vous travaillez, il est peut-être nécessaire de déterminer qui est le tuteur de l'adolescent-e.
- Si une adolescente est mariée, mais mineure, est-il éthique de demander le consentement de son mari? Si un adolescent vit dans la rue, est-il éthique de demander le consentement de l'un de ses parents? Quelles sont les répercussions juridiques de ces décisions? Ces questions doivent être débattues avant de définir la marche à suivre, conformément aux principes énoncés dans le **tableau 1**.

Personnes confrontées aux VBG/VSBG

- Les données sur les expériences de traumatisme ou de violence ne doivent pas être recueillies, sauf dans le cadre d'une recherche.
- N'utilisez pas d'indicateurs de rendement qui pourraient inciter à limiter le choix d'une survivante (par exemple, déclaration dans les 72 heures). Ces mesures peuvent être utilisées par le projet, mais pas comme mesure du rendement du projet (car d'un point de vue féministe, nous voulons encourager le choix).

Voici d'autres considérations éthiques :

- Vous êtes-vous demandé si la collecte de données allait blesser ou traumatiser de nouveau les victimes de violence basée sur le genre ou si la collecte de données allait augmenter les risques ou en créer de nouveaux pour les victimes de violence basée sur le genre ou pour les membres de la communauté? **[13]**
- Quels sont les éléments dont vous avez tenu compte pour recueillir des données de manière adéquate? Par exemple, veiller à ce que les méthodes de collecte des données soient appropriées, veiller à ce que les personnes responsables de la collecte des données soient formées pour agir face aux traumatismes **[13]**, veiller à ce que les personnes responsables de la collecte des données aient de l'expérience et de l'expertise en matière de VFG.

Veillez consulter la section 6 (Ressources supplémentaires) pour obtenir plus d'informations.

Groupes autochtones

En raison de leur diversité et de leur nombre, il n'existe pas de lignes directrices précises en ce qui a trait aux considérations éthiques concernant les groupes autochtones. Certains principes, tels que garantir le **consentement de la communauté**, ainsi que le consentement des participant-es, sont importants [17], tout comme la collaboration avec chaque communauté en ce qui concerne la protection des données. Au Canada, les principes éthiques varient selon les groupes des Premières Nations, des Inuits et des Métis.⁷

- Premières Nations : Principes PCAP® (propriété, contrôle, accès et possession) [18]
- Inuits : Stratégie nationale inuite sur la recherche [19]
- Métis : Six principes éthiques en recherche [20]

2ELGBTQI+

- Pour recueillir des données sur les personnes 2ELGBTQI+, il faut établir un partenariat avec une organisation 2ELGBTQI+ et s'assurer que les interventions du projet ciblent spécifiquement les organisations 2ELGBTQI+.

Voici d'autres considérations éthiques :

- Les outils de collecte de données utilisent-ils un langage inclusif?
- L'équipe d'évaluation a-t-elle suivi une formation portant spécifiquement sur la conduite d'activités de SÉRA avec des populations 2ELGBTQI+?
- Avez-vous tenu compte du statut juridique des participant-es 2ELGBTQI+ dans le pays où vous recueillez les données?



EXEMPLE : *En planifiant un projet de collecte de données de base sur le VIH dans un pays où les lois contre l'homosexualité sont strictes, il a été décidé de ne pas inclure les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes dans l'échantillon (enquête et groupes de discussion), en raison des risques pour la sécurité des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes en cas de violation de la confidentialité. Les avantages de l'évaluation ne l'emportent pas sur les préjudices potentiels.*

- Avez-vous envisagé les conséquences de la violation de la confidentialité, par exemple les risques accrus pour les participant-es?

Consultez également le travail du gouvernement du Canada sur la question des 2ELGBTQI+ [21].

⁷ Le chapitre 9 de l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains porte sur la recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada (Instituts de recherche en santé du Canada et coll., 2022).

Autres populations vulnérables pouvant faire l'objet de réflexions supplémentaires

- Les personnes souffrant de maladies mentales
- Les personnes souffrant de troubles cognitifs
- Les personnes atteintes de démence
- Les personnes en situation de handicap [22, p. 16]
- Les personnes souffrant de troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives
- Les personnes en situation de conflit et d'aide humanitaire (dont les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays)

5 CONCLUSION

L'application des principes éthiques est un processus continu. Il est important de toujours veiller à les intégrer au mieux, car nous continuons à être amené-es « à réfléchir en permanence à nos pratiques en matière de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (SÉRA) ». ⁸

6 RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Vous trouverez ci-dessous des ressources supplémentaires, des listes de contrôle et des modèles classés par catégories. Certaines ressources sont classées dans plusieurs catégories lorsqu'elles s'appliquent à différents domaines.

6.1 RESSOURCES DES NATIONS UNIES SUR LES DIRECTIVES EN MATIÈRE DE SÉRA

- **Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.** [UNEG Ethical Guidelines for Evaluation](#) (2020). (Anglais)
- **UNICEF.** [Procédure de l'UNICEF relative aux normes éthiques en matière de collecte et d'analyse des données, de recherche et d'évaluation](#) (2021). (Anglais)

6.2 EXEMPLES DE LIGNES DIRECTRICES ÉTHIQUES EN SÉRA ISSUES D'AUTRES PAYS DONATEURS

- **Australie :** Conseil australien du développement international et le Research for Development Impact Network. [Principles and Guidelines for ethical research and evaluation in development](#) (2017). (Anglais)
- **Royaume-Uni :** Thorley, L. and E. Henrion. [DFID ethical guidance for research, evaluation and monitoring activities](#) (2019). (Anglais)

6.3 LIGNES DIRECTRICES SUR L'ÉTHIQUE - ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- **Société canadienne d'évaluation (CES).** [Guide en matière d'éthique](#). (2020).
- **American Evaluation Association (AEA).** [Guiding Principles for Evaluators](#). (2018).

⁸ David Amaya (2022). [Décoloniser le suivi, l'évaluation et la recherche en santé mondiale : leçons de la Conférence canadienne sur la santé mondiale 2022](#) (Article de blogue)

6.4 EXEMPLES DE CONSEILS SUR L'ÉTHIQUE EN SÉRA ISSUS D'AUTRES ONG

- **ChristianAid et TearFund.** *Mener la recherche dans le respect de l'éthique – principes et pratiques à l'intention des professionnels et des évaluateurs du développement international: Une trousse à outils pratique pour la recherche et l'évaluation éthiques.* (2021).
- **Oxfam International.** *Research Ethics: A Practical Guide.* (2020).
- **Croix Rouge Américaine et Catholic Relief Services (CRS).** *Suivi-évaluation et éthique.* (2008).

6.5 GABARITS, MODÈLES ET OUTILS

LISTE DE VÉRIFICATION POUR DÉCIDER SI VOUS AVEZ BESOIN DE PASSER PAR UNE PRÉSENTATION FORMELLE À UN CÉR :

- **St. Thomas University.** *Research vs. Program Evaluation.* n.d. (Anglais)

LISTE DE VÉRIFICATION POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ÉTHIQUE À TOUTES LES ÉTAPES DU SÉRA :

- **Mager, F.** *Research Ethics: A Practical Guide - flowchart.* (2020). (Anglais)
- **United Nations Evaluation Group.** *UNEG Ethical Guidelines for Evaluation.* (2020). (Anglais) (pp. 25-34).

GABARIT D'ÉVALUATION DES RISQUES ET MODÈLE DE PLAN DE GESTION DES DONNÉES :

- **ChristianAid et TearFund.** *Mener la recherche dans le respect de l'éthique – principes et pratiques à l'intention des professionnels et des évaluateurs du développement international: Une trousse à outils pratique pour la recherche et l'évaluation éthiques.* (2021). (Voir le menu pour les gabarits en format Word)

ENGAGEMENT À FAIRE SIGNER PAR LE PERSONNEL/LES CONSULTANTS SUR L'ÉTHIQUE POUR LA GÉNÉRATION DES DONNÉES PROBANTES ET L'ÉVALUATION :

- **UNICEF.** *Procédure de l'UNICEF relative aux normes éthiques en matière de collecte et d'analyse des données, de recherche et d'évaluation.* (Anglais seulement). (2021). Annexe III (pp. 23-24) (fondé sur les principes d'éthique).
- **Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.** *UNEG Ethical Guidelines for Evaluation.* (2020). (Anglais) (p. 24).

EXEMPLES DE FORMULAIRES DE CONSENTEMENT :

- **War Child Canada.** *A Toolkit for Monitoring and Evaluation of Gender-Based Violence Programming in Restricted Environments.* (2020). (Voir la section 1.9A pour des exemples de fiches d'information, de consentement et assentiment). (Anglais).
- **ChristianAid et TearFund.** *Mener la recherche dans le respect de l'éthique – principes et pratiques à l'intention des professionnels et des évaluateurs du développement international: Une trousse à outils pratique pour la recherche et l'évaluation éthiques.* (2021). (Voir p. 48 pour un modèle de fiche d'information et de formulaire de consentement, ou voir le menu pour un gabarit en format Word).

6.6 RESSOURCES SUR L'ÉTHIQUE CONCERNANT LES VBG (Y COMPRIS TOUCHANT LES ENFANTS ET LES ENVIRONNEMENTS DIFFICILES)

- **Technical Working Group on Data Collection on Violence against Children: Child Protection Monitoring and Evaluation Reference Group.** *Ethical Principles, Dilemmas and Risks in Collecting Data on Violence against Children: A review of available literature.* (2012).
- **War Child Canada.** *A Toolkit for Monitoring and Evaluation of Gender-Based Violence Programming in Restricted Environments.* (2020). (Anglais).
- **Partners for Prevention.** *Ethical and safety guidelines for research on gender-based violence.* (n.d.).

- **ChristianAid et TearFund.** *Mener la recherche dans le respect de l'éthique – principes et pratiques à l'intention des professionnels et des évaluateurs du développement international: Une trousse à outils pratique pour la recherche et l'évaluation éthiques.* (2021). (Voir pp. 31-32 pour les informations sur la VSBG).
- **Sikweyiya, Y. and R. Jewkes,** *Perceptions and Experiences of Research Participants on Gender-Based Violence Community Based Survey: Implications for Ethical Guidelines.* PLOS ONE, 2012. 7(4): p. e35495.

6.7 QUELQUES RESSOURCES CONCERNANT L'ÉTHIQUE ET LE SÉRA FÉMINISTE

- **Barakat, S., A. Pretari, and J. Vonk.** *Centering Gender and Power in Evaluation and Research: Sharing experiences from Oxfam GB's quantitative impact evaluations.* (2021).
- **Oxfam Canada.** *Le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et la redevabilité féministe.* (2020).
- **Wyatt, Alyna, et al.** *Feminist Approaches to Monitoring, Evaluation & Learning: Overview of Current Practices.* Fonds Égalité et Genesis Analytics. (2021).

6.8 FORMATIONS EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

- [Introduction à l'éthique en matière de production de données probantes \(première édition\)](#) Vous pouvez vous inscrire comme invité pour accéder au module, qui inclut des exemples et jeux-questionnaires pour en savoir plus sur l'éthique dans la production de données probantes). (En anglais).
- Hastie, R. and A. O'Donnell. [Training materials for ethically managing data.](#) (2017).

REFERENCES

1. Pant, I., Khosla, S., Lama, J. T., Shanker, V., AlKhalidi, M., El-Basuoni, A., . . . Nsofor, I. M. (2022). [Decolonising global health evaluation: Synthesis from a scoping review.](#) *PLOS Global Public Health*, 2(11), e0000306. doi:10.1371/journal.pgph.0000306 (Anglais seulement).
2. CanSFE. (2022). [Note d'orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits.](#)
3. CanSFE. (2021). [Note d'orientation technique sur la mesure de l'autonomisation des femmes dans le secteur de la santé mondiale.](#)
4. Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. (2020). [UNEG Ethical Guidelines for Evaluation.](#) (Anglais seulement).
5. Rogers, P. (2014). [Week 19: Ways of framing the difference between research and evaluation.](#) (Anglais seulement).
6. Quinn Patton, M. (2014). [Evaluation Flash Cards: Embedding Evaluative Thinking in Organizational Culture.](#) (Anglais seulement)
7. FNUAP. (2014). [Approche basée sur les droits de la personne.](#)
8. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada (2022), [Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 \(2022\).](#) (Décembre 2022).

9. St. Thomas University. (n.d.). [Research vs. Program Evaluation](#). (Anglais seulement).
10. Thorley, L., & Henrion, E. (2019). [DFID ethical guidance for research, evaluation and monitoring activities](#). (Anglais seulement).
11. Daehnhardt, M., & Bollaert, C. (2021). [Mener la recherche dans le respect de l'éthique – principes et pratiques à l'intention des professionnels et des évaluateurs du développement international: Une trousse à outils pratique pour la recherche et l'évaluation éthiques](#). Christian Aid et TearFund.
12. UNICEF. (2021). [Procédure de l'UNICEF relative aux normes éthiques en matière de collecte et d'analyse des données, de recherche et d'évaluation](#). (Anglais seulement).
13. War Child Canada. (2020). [A Toolkit for Monitoring and Evaluation of Gender-Based Violence Programming in Restricted Environments](#). (Anglais seulement).
14. Liuzzi, S. H. (2022). [Recommendations for Conducting Ethical Impact Evaluations](#). In P. Glewwe & T. Petra (Eds.), [Impact Evaluation in International Development: Theory, Methods, and Practice](#) (pp. 147-156). (Anglais seulement).
15. [Mary Stopes International](#). (2021). [MSI Ethics Review Committee Principles, Processes & Procedures](#). (Anglais seulement).
16. Berman, G. H., Jason; O'Mathúna, Dónal; Mattellone, Erica; Potts, Alina; O'Kane, Clare; Shusterman, Jeremy; Tanner, Thomas. (2016). [What We Know about Ethical Research Involving Children in Humanitarian Settings: An overview of principles, the literature and case studies](#), Innocenti Working Papers, no. 2016_18 , UNICEF Office of Research - Innocenti, Florence. (Anglais seulement).
17. Fitzpatrick, E. F. M., Martiniuk, A. L. C., D'Antoine, H., Oscar, J., Carter, M., & Elliott, E. J. (2016). [Seeking consent for research with indigenous communities: a systematic review](#). BMC Medical Ethics, 17(1), 65. doi:10.1186/s12910-016-0139-8 (Anglais seulement).
18. Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (2023). [Les principes de PCAP® des Premières Nations](#).
19. Inuit Tapiriit Kanatami. (2018). [Stratégie nationale inuite sur la recherche \(SNIR\). Plan de mise en oeuvre](#).
20. ONSA. (2011). [Principles of Ethical Métis Research](#). (Anglais seulement).
21. Femmes et Égalité des genres Canada. (2022). [Le Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+... Bâtir notre avenir, avec Fierté](#).
22. Conseil australien du développement international et le Research for Development Impact Network. (2017). [Principles and Guidelines for ethical research and evaluation in development](#). (Anglais seulement).